

	<h1>Fiche signalétique</h1>	<p><b>24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence</b>  <b>Urgence médicale/</b>  <b>Empoisonner le Contrôle:</b>  <b>Dans Les Etats-Unis: Appel</b>  <b>1-800-222-1222.</b></p> <p><b>Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.</b></p> <p><b>Urgence transport/Centre national de Réponse:</b></p> <p style="text-align: center;"><b>1-800-535-5053</b>  <b>1-352-323-3500</b></p> <p>NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.</p>
---	-----------------------------	---

**IMPORTANT:** Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régi sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

<b>Nom:</b>	Fast N Final Light Weight Spackling Patch Stick	<b>Date de Révision:</b>	2/17/2021
<b>Product UPC Number:</b>	070798748477, 070798748774	<b>Remplace:</b>	8/22/2017
<b>Imported by</b>	DAP Canada 475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7 888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)	<b>Product Use/Class:</b>	plâtre de colmatag
	Fiche signalétique Coordinateur: MSDS@dap.com	<b>SDS No:</b>	7714965
	Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500	<b>Préparateur:</b>	Affaires réglementaires et environnementales

## 2. Identification des dangers

### Classification SGH

Allergène cutané, catégorie 1, Irritation de la peau, catégorie 2, Irritation oculaire, catégorie 2

### Symboles du produit



### Mention d'avertissement

Avertissement

### Dangers spécifiques

17% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

### MENTIONS DE DANGER SGH

Irritation de la peau, catégorie 2

H315

Provoque une irritation cutanée.

Allergène cutané, catégorie 1

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation oculaire, catégorie 2

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

**SGH étiqueter les conseils de prudence**

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans ...

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**3. Information sur les composants**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Poids %</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Silicate de sodium (ratio SiO <sub>2</sub> :Na <sub>2</sub> O supérieur à 2,4:1)	1344-09-8	10-30	GHS07	H302-315-319-332-335
Pierre à chaux	1317-65-3	1-5	GHS07	H332
Sodium metaborate	7775-19-1	1-5	GHS07	H312-319
Propylène glycol	57-55-6	1-5	Pas d'information	Pas d'information

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

**4. Premiers secours**

**En cas d'exposition par inhalation:** Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

**En cas de contact avec la peau:** Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux.

**En cas de contact avec les yeux:** En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

**5. Mesures de lutte contre l'incendie**

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Pas d'information

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Mousse, Water Spray ou Fog, Water

**6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Pas d'information

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Pas d'information

**7. Manipulation et stockage**

**MANIPULATION:** TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS! NE PAS AVALER. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais pendant l'application et le temps de séchage. Ne pas respirer la poussière. L'enlèvement de ce produit générera de la poussière. Lors de ponçage à sec, l'exposition à cette poussière produit une accumulation de matériau dans les yeux, les oreilles, le nez et la bouche et peut causer une irritation. Pendant que sécher sanding, of a d'usage masque de poussière

NIOSH-APPROUVE est recommandé. Laver vigoureusement après la manipulation.

**Stockage:** Éviter la chaleur excessive ou le froid excessif. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120° F (48,8° C). Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants. Conserver le récipient bien fermé.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

### Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH-TLV STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>
Silicate de sodium (ratio SiO <sub>2</sub> :Na <sub>2</sub> O supérieur à 2,4:1)	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Pierre à chaux	N.E.	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup> TWA total dust, 5 mg/m <sup>3</sup> TWA respirable fraction	N.E.
Sodium metaborate	2 mg/m <sup>3</sup> TWA As Borate compounds, inorganic [RR-33876-1] inhalable particulate matter	6 mg/m <sup>3</sup> STEL As Borate compounds, inorganic [RR-33876-1] inhalable particulate matter	N.E.	N.E.
Propylène glycol	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

**Conseils supplémentaires:** MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

### Protection individuelle



**Équipement de protection respiratoire:** Lorsque la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un masque antipoussière, antivaporisation et antigaz agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection du masque, il peut être nécessaire d'utiliser un masque entier à adduction d'air pur ou un appareil respirateur autonome. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Lors de ponçage à sec, porter un respirateur approuvé NIOSH/OSHA. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



**Protection de la peau:** Porter des gants de protection.



**Protection des yeux:** lunettes de sécurité avec protections latérales



**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** inutile dans les conditions normales d'utilisation.



**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Caractéristiques:</b>	Blanc de-blanc	<b>Etat Physique:</b>	Encre Grasse
<b>Odeur :</b>	Insignifiant	<b>Seuil de l'odeur:</b>	Pas Etabli.
<b>Densité, g/cm3:</b>	0.43 - 0.43	<b>pH:</b>	Entre 7,0 et 12,0
<b>Freeze Point, °C:</b>	Pas Etabli.	<b>Viscosité (mPa.s):</b>	-999.000
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Pas Etabli.	<b>Partition Coeff., n-octanol/water:</b>	Pas Etabli.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas Etabli.	<b>Limites d'explosion, %:</b>	N.E. - N.E.
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	100 - 100	<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas Etabli.
<b>Point d'éclair minimum, ° C:</b>	100	<b>Pression de vapeur, en mmHg:</b>	Pas Etabli.
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent Que Acétate de n-Butyl	<b>Méthode Flash:</b>	Seta A Fermé la Tasse
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd Qu'Aérer	<b>Flammability, NFPA:</b>	Ininflammable
<b>Poussières combustibles:</b>	Ne supporte pas la combustion		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair déclaré ci-dessus est celui de l'agent propulseur.)

## 10. Stabilité et réactivité

**Stabilité :** Stable dans des conditions normales

**Conditions à éviter:** Ne pas respirer les poussières. Eviter la formation de poussière dans les endroits clos. Chaleur excessive ou froid excessif.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

**Produits de décomposition dangereux:** À une température supérieure à 1450° C : dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et oxyde de calcium (CaO).

## 11. Informations toxicologiques

**Inhalation:** L'exposition prolongée ou répétée, ou à de fortes concentrations, peut provoquer l'irritation des voies respiratoires (nez, bouche, muqueuses). La poussière générée par le ponçage peut causer une irritation des yeux, de la peau, du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

**Contact avec la peau:** Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Un contact excessif et répété avec la peau peut causer une légère irritation.

**Contact avec les yeux:** Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Peut causer une irritation des yeux.

**Ingestion:** Lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales, on ne s'attend pas à ce que ce produit ait des effets néfastes sur la santé. Une dose unique administrée oralement présente une très faible toxicité. La quantité ingérée lors d'un incident ou durant la manipulation industrielle ne devrait pas causer de lésion, toutefois, l'ingestion d'une grande quantité pourrait causer des lésions. L'ingestion peut causer une obstruction du système gastro-intestinal lorsque le matériau se durcit.

**Cancérogénicité:** Pas d'information

**RISQUE DE SANTE CHRONIQUE:** L'inhalation excessive et répétée de poussière peut causer des lésions aux poumons.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

### Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentées ci-dessous

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapeur CL50</u>
1344-09-8	Silicate de sodium (ratio SiO <sub>2</sub> :Na <sub>2</sub> O supérieur à 2,4:1)	1960 mg/kg Rat	5000 mg/kg Rat	N.I.
1317-65-3	Pierre à chaux	6450 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
7775-19-1	Sodium metaborate	2330 mg/kg Rat	2000 mg/kg Rabbit	N.I.
57-55-6	Propylène glycol	22000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>20 mg/L

N.I. = Aucune information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**Informations sur l'évacuation:** Pas d'information

**ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU:** Pas d'information

## 14. Informations relatives aux transports

<b>DOT Numéro UN/NA:</b>	Pas Applicable
<b>approprié Nom d'expédition:</b>	Pas Régulé.
<b>Nom technique:</b>	Pas Applicable
<b>Catégorie de risque:</b>	N.A.
<b>Sous-classe de danger:</b>	N.A.
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A.

## 15. Informations réglementaires

### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter.

Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des États-Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

**16. Autres informations**

**Date de Révision:** 2/17/2021 **Remplace:** 8/22/2017

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Revision Description Changed  
 Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
 01 - Product Information  
 02 - Hazards Identification  
 05 - Flammability Information  
 08 - Exposure Controls/Personal Protection  
 09 - Physical & Chemical Information  
 11 - Toxicological Information  
 13 - Disposal Information  
 14 - Transportation Information  
 15 - Regulatory Information  
 16 - Other Information  
 Product Composition Changed  
 Substance Regulatory CAS Number Changed  
 Substance Hazardous Flag Changed  
 Substance Hazard Threshold % Changed  
 Revision Statement(s) Changed

**Fiche de données de sécurité créé(e) par:** Service des affaires réglementaires

**Evaluations HMIS:**

Santé:	Inflammabilité:	Réactivité:	Protection individuelle:
2*	0	0	X

**COV exempt d'eau et de solvant, g/L:** 12.7

**COV du matériau, g/L:** 10

**COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %:** 19.33

**VOC Actual, Wt/Wt%:** 2.2

**Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

**Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:**

GHS07



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.